

ETATS-UNIS-CONGO

## Pour des relations commerciales en chaîne de valeur entre acteurs économiques



*Nous nous sommes organisés en chaînes de valeur et je pense que dans les mois à venir nous allons commencer, en dehors de quelques produits comme le pétrole, à exporter vers les Etats-Unis mais en nous mettant aux normes exigées par ce marché».*

*De g. à d.: Jean Christophe Okandza, Paul Obambi et David Kelm*

**(Page 3)**

CHAMBRE DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

## Les huissiers de justice formés aux principes d'arbitrage et de médiation

**(Page 2)**

EDITORIAL

## Parlons-en!

**(Page 2)**

INTERVIEW

## Les artisans intéressés par la Chambre de commerce de Brazzaville

**(Page 4)**

## Les huissiers de justice formés aux principes d'arbitrage et de médiation

**Le rôle des huissiers de justice dans l'exécution des sentences arbitrales et des protocoles d'accord de médiation et leur participation à l'œuvre de justice en qualité d'arbitres et médiateurs du Centre de médiation et d'arbitrage du Congo (CEMACO), c'est la thématique qui a réuni les huissiers de justice de Brazzaville, mercredi 8 juillet 2020, dans la salle de conférences de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB). La session de formation a été animée par Corneille Moukala-Moukoko, Délégué général du CEMACO-Brazzaville.**



*Les huissiers de justice pendant l'atelier de formation*

*sont réglés devant les tribunaux de commerce; les délais sont plus allongés mais au CEMACO, les délais sont courts et les parties ont le choix de leurs arbitre et du médiateur», a affirmé le Président départemental des huissiers de Brazzaville.*

Pour sa part, Me Jean-Didier Bidie, Président



*Photo de famille à l'issue de la session*

*de la Chambre nationale des huissiers de justice du Congo a reconnu la pertinence de la formation. «Cette formation a été très importante pour nous, parce que l'huissier de justice c'est un officier ministériel chargé d'exécuter les décisions de justice. Or, il s'avère que les sentences arbitrales et les protocoles de médiation sont aussi des décisions qui doivent être exécutées pour le cas du Congo par les huissiers de justice parce que ceux-ci ont le monopole de l'exécution de décisions dans notre territoire».*

*Le CEMACO bénéficie de l'accompagnement efficace du gouvernement congolais et de l'appui financier de l'Union européenne à travers le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II). Il contribue à l'amélioration du climat des affaires au Congo. Il a été créé en 2012 à l'initiative de la Chambre consulaire de Brazzaville, conformément au droit issu du Traité de l'OHADA.*

*L'instance vise à assurer l'organisation et l'administration des instances en application d'une convention d'arbitrage ou de médiation,*

## Parlons-en!

Beaucoup d'entre nous veulent entreprendre dans un domaine ou dans un autre mais hésitent et ont parfois peur. Ils cherchent parfois, pensent souvent et se rétractent toujours. Là où il y a quelque chose eux en fait ne voient rien. Leurs yeux ne sont pas toujours capables de contempler et même de percevoir ce que les spécialistes à souhait savent dénicher sans peine. Ils ignorent sans cesse à quelle porte taper. Ils cherchent infiniment alors que la solution est tout à côté. Surtout, ils ne savent pas communiquer ou plutôt ils communiquent mal.

Dans la vie tout comme dans l'histoire des sociétés, les règles du jeu se conjuguent et se basent (en effet) sur les chaînes de valeur. A vrai dire, tout est chaîne de valeur dans la vie. C'est comme les maillons de la chaîne. Chacun est à sa place et chacun joue un rôle. Les uns ont besoin des autres et personne ne peut se targuer de cheminer seul et de vivre en vase-clos. Parlons-en seulement puis des solutions seront trouvées!

A force de naviguer seul, à force de faire cavalier solitaire, à force de ne pas savoir où et comment porter son problème ou son souci, on finit toujours comme ça! On ne verra pas sans doute le bout du tunnel en agissant en soliste. Il s'agit simplement de parler aux autres et avec les autres, d'en dire un mot aux autres pour qu'ensemble des pistes ou approches de solutions soient envisagées. En toute chose, le plus important consiste à esquisser l'une ou l'autre initiative.

C'est une bonne chose et c'est fondamentalement vrai que travailler en promouvant les chaînes de valeur; c'est un comportement généralement gagnant, notamment en affaires. Les grands hommes du business, les grandes firmes ne se sont pas nécessairement réalisés seuls. Soyons toujours fiers d'être ensemble et de vivre ensemble. Quoique nous fassions ou entreprenions, parlons-en et mettons-nous continuellement ensemble! Arrêtons aussi de demeurer dans cette attitude où il faut seulement cheminer en rangs séparés!

**Aristide Ghislain NGOUMA**

en se conformant aux statuts et règlements d'arbitre et de médiation. C'est une institution privée et autonome, chargée de juger des affaires à caractère commercial. Le CEMACO est une structure d'appui aux opérateurs économiques rattachée à la Chambre de commerce de Brazzaville. Il est perçu comme un nouvel instrument qui apporte des innovations dans l'exercice du métier des huissiers.

**Vitia KOUTIA**

L'atelier visait à présenter cette institution créée en 2012 dont le but est d'assurer par un tribunal arbitral ou par la médiation, le règlement des litiges à caractère commercial au Congo, en application du droit Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA).

Au cours de cette formation qui a permis aux huissiers de justice de Brazzaville, d'acquérir les notions sur l'arbitrage et de la médiation, le



*Corneille Moukala-Moukoko présentant le CEMACO à l'auditoire*

Délégué général du CEMACO-Brazzaville a rappelé le rôle de ces auxiliaires de justice et les a exhortés au contentement et à la dignité. «Non seulement la session est très importante, lorsque j'ai été élu président départemental, dans notre programme d'activité, nous avons mis la formation comme un instrument essentiel pour les huissiers de justice. Donc un séminaire comme celui-ci est vraiment le bienvenu», a dit Me Ange Anicet Matondo Ngoma, Président départemental des huissiers de Brazzaville.

Le CEMACO offre plusieurs avantages dont le règlement des litiges: «Lorsque les litiges

# Pour des relations commerciales en chaîne de valeur entre acteurs économiques

La Commission ad'hoc d'élaboration de la stratégie nationale sur la loi américaine de Croissance et les opportunités de développement en Afrique (AGOA) a échangé, mardi 7 juillet 2020 à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (CCIAMB), avec les opérateurs économiques autour de l'élaboration de la stratégie à mettre en œuvre pour tirer profit des cinq années restant d'éligibilité du Congo sur le marché américain.



Les acteurs économiques participant à la séance qu'ils soient transcrits dans notre stratégie nationale et que nous soyons en mesure de nous conformer aux normes et contraintes de ce pays, qui représente un marché important de plus de 350 millions de consommateurs.

L'élaboration de la stratégie nationale pour laquelle la Commission ad'hoc a tenu à rencontrer les ressortissants de la Chambre consulaire de Brazzaville nécessite leur implication. Ils doivent non seulement donner leur avis mais aussi prendre connaissance des normes du marché américain afin de produire et exporter des produits conformes aux exigences du marché. «Nous espérons que l'éligibilité du Congo soit bien entretenue. Il ne suffit pas qu'on dise sur papier que le Congo est éligible, il faut qu'on voie les acteurs congolais sur le marché américain», a expliqué Jean Christophe Okandza.

Pour mieux tirer profit des avantages qu'offre l'AGOA, le Président de la CCIAMB a insisté sur la nécessité pour les opérateurs de créer des chaînes de valeur pour garantir une production de qualité. Ils doivent produire pour satisfaire le marché américain, qui comme d'autres marchés a des exigences. Pour les acteurs congolais, cette ouverture représente une réelle opportunité. «Nous avons la chance grâce à nos autorités et les autorités américaines de bénéficier des accords de l'AGOA. Maintenant, nous avons changé de stratégies. Le gouvernement s'est recentré sur le secteur privé, nous avons apprivoisé le sujet. Désormais le noyau dur est ici, il n'est plus dans les mains du ministère ou du gouvernement. Nous nous sommes organisés en chaînes de valeur et je pense que dans les mois à venir nous allons commencer, en dehors de quelques produits comme le pétrole, à exporter vers les Etats-Unis mais en nous mettant aux normes exigées par ce marché».

Pour Paul Obambi, la chaîne de valeur devrait prendre le relais de l'ancienne stratégie. «C'est une notion qui doit être acceptée par nos autorités. Terminée l'époque où chacun devrait produire les œufs et aller les vendre lui-même au marché. Le gouvernement congolais a tenté ces expériences, cela n'a rien donné parce qu'il faut penser, pour l'agriculture, à celui qui s'occupe de la semence, à celui qui s'occupe du planting, à celui qui s'occupe des engrais et des produits phytosanitaires, mais aussi à ceux qui s'occupent de la logistique, de la commercialisation de votre produit. L'AGOA c'est celui-là qui est concerné. Il vend sur le marché local mais il a trouvé une opportunité pour vendre sur le

marché extérieur». La tendance de toujours partir seul sur toute la chaîne qui a pris corps des années durant dans le pays a montré ses limites. Le Président de la CCIAMB demande «aux autorités désormais d'encourager les chaînes de valeur pas des éléments de la chaîne de valeur parce que si la chaîne de valeur n'est pas complète il y aura aucun succès».

L'AGOA est un instrument qui donne accès à une exonération en termes de droit de douane permettant aux opérateurs économiques de pouvoir exporter sans difficulté vers les Etats-Unis. Le Congo qui bénéficie de son éligibilité depuis sa création en 2000 est resté éligible grâce au respect de certains critères. Le pays se doit donc de mobiliser les potentialités de son secteur privé pour être bien présent sur le marché américain et tirer profit des avantages de ce grand marché.

Sylvain MANIONGUI

**INFOS PLUS: l'info économique et commerciale au quotidien!**

## INFOS PLUS

**Directeur de publication**  
Paul OBAMBI

**Rédacteur en chef**  
Aristide Ghislain NGOUMA

### Comité de rédaction

Paul OBAMBI, Aristide Ghislain NGOUMA, Jean GALESSAMY IBOMBOT, Francis Mexint ITOUA-N'GOMA, Gérard NDONGO, Evariste MIAKAKARILA, Ghislain OSSE-TOUMBA, Didace BOSSASSOU

**Mise en page**

Hermann BAD

### Siège

Avenue Amilcar Cabral  
Centre-ville Brazzaville - Congo  
Tél.: 05 500 77 77 / B.P.: 92 /  
E-mail: cciam\_brazza@yahoo.fr /  
angouma@yahoo.fr

## INTERVIEW

# Les artisans intéressés par la Chambre de commerce de Brazzaville

Certains chefs d'entreprise du secteur informel restent jusqu'ici sans information quant à l'existence ou la localisation de la Chambre de commerce de Brazzaville, appelée aussi Chambre consulaire. Ils s'étonnent également du bien-fondé de celle-ci comme nous l'explique dans cet entretien Achille Loumouamou, chef d'un atelier de soudure, activité qu'il exerce depuis plus de 15 ans. Interview.

**INFOS PLUS: M. Achille Loumouamou, que savez-vous de la Chambre de commerce?**

**Achille Loumouamou:** J'entends souvent les gens parler de la Chambre de commerce, mais je ne sais pas ce que cela veut dire ou signifie.

**IP: La Chambre de commerce, c'est en quelque sorte la porte-parole du secteur formel et informel auprès du gouvernement.**



Achille Loumouamou en plein service

**AL:** Si je comprends bien votre définition, cela veut dire que la Chambre de commerce est comme notre avocat auprès du gouvernement. Je vais me rapprocher au niveau de cette institution pour m'informer réellement sur ce que vous dites.

**IP: Le Président de la Chambre de commerce de Brazzaville tient à valoriser vos**

**métiers qui souvent sont abandonnés ou négligés par certains acteurs de la société. Que dites-vous?**

**AL:** C'est une bonne chose pour nous s'il valorise nos métiers, parce que nous du secteur informel nous travaillons sans être reconnu par l'Etat; s'il nous aide dans ce sens c'est vraiment une bonne chose.

**IP: Vous aider dans ce sens suppose aussi vous faire inscrire de votre propre gré et avoir un numéro matricule à la Chambre de commerce. Ne le pensez-vous pas?**

**AL:** Il faut que j'arrive d'abord sur place, quand on m'aura expliqué, quand on m'aura informé sur le bien-fondé de la Chambre, si ça m'intéresse, je m'inscris. Mais je pense que je ne vais pas hésiter à me faire inscrire.

**IP: Avez-vous un message?**

**AL:** Je souhaite que quand je veux me rapprocher de la Chambre de commerce, que je sorte de là satisfait afin que je puisse m'inscrire sans hésiter.

Propos recueillis par  
Lilian Chanel

## METIERS

# Valorisation de l'art par la jeunesse congolaise

Agé de 28 ans et passionné par le dessin depuis le bas âge, Thierry Gunnel Mankessi, artiste plasticien est propriétaire d'un atelier de peinture dans le quartier Moukoundzi- Ngouaka vers l'ex-Faculté des sciences dans l'arrondissement 1 Makélékélé, à Brazzaville.

Dans son atelier en tôles d'environ 4m carré, Gunnel fait du portrait au stylo, des tableaux de peinture, du make-up de déguisement et du pochoir. C'est en 2013 qu'il a satisfait au concours d'entrée à l'Ecole normale des beaux-arts (ENBA) où il a passé 4 ans de formation et s'est spécialisé en sculpture; mais il s'est orienté plus tard vers la peinture. «La réalisation des monuments demande beaucoup de financement d'où je me suis spécialisé dans la peinture, mais je réalisais des petites statuettes à l'école», déclare Thierry Gunnel.

Le type d'art qu'il décrit le mieux est le portrait, parce que pour lui, c'est l'identité de la personne et il s'y retrouve lui-même.

Gunnel a pour projet de créer des partenariats avec des organismes internationaux,



L'artiste Thierry Gunnel Mankessi, à l'œuvre

avoir une fondation, promouvoir les talents des jeunes qui veulent se lancer dans l'art plastique mais malheureusement, il est confronté à plusieurs difficultés: le manque de participation à des expositions et le manque de financement au point que même les accessoires, il les achète en détail parce qu'ils coûtent énormément chers. Pour ce faire, il utilise la peinture des voitures qui est toxique: «logiquement je devrais travailler avec de la crinique (un type de peinture) mais cette qualité de peinture coûte énormément cher, rien que la plus petite boîte coûte 4500 francs CFA. Pour travailler, je dois

avoir une gamme de cinq couleurs pour un petit tableau. S'il faut réaliser un travail de grande envergure, il faut acheter des tubes de 16 mille. Voilà pourquoi je travaille encore avec de la peinture Brotonne», affirme l'artiste.

Pendant le confinement, il s'est concentré sur la création d'une nouvelle planche de peinture. «J'essaie de créer une sorte d'armature lorsque je mélange de la bouillie du fofou et du copo pour que cela puisse créer quelque chose de consistant, de durable. L'inspiration m'est venue de mon entourage quand j'essaie de voir la façon dont on dégrade la nature avec ces déchets. Quand les menuisiers finissent de travailler ils jettent le copo, les rues sont sales. Alors, en tant qu'artiste je contribue à la lutte contre la dégradation de la nature, je redonne vie, j'apporte un plus à la créativité, je participe à la réduction de la dégradation de l'écosystème», confie Thierry Gunnel Mankessi.

Pour son travail, les prix des tableaux sont fixés en fonction du thème et du style.

Le jeune artiste veut redonner de la valeur aux arts plastiques, et de la place aux arts plastiques qui sont dénigrés dans notre pays. Aussi, il forme déjà quelques personnes gratuitement dont cinq étudiants de l'Ecole normale des beaux-arts.

Vitia KOUTIA